

# POUR LES CULTIVATEURS

## La sélection des légumes bisannuels pour la production de la graine et leur conservation en hiver

On appelle "légumes bisannuels" ceux qui ne produisent de la graine qu'au bout de deux saisons. On conserve le légume pendant le premier hiver et on le repique pour la production de la graine le printemps suivant. Au nombre des légumes bien connus de cette catégorie sont les betteraves, les choux, les carottes, le céleri, les panais, les salsifis et les navets. On peut facilement obtenir de la graine de ces légumes au Canada, pourvu qu'on les garde en bon état pendant l'hiver. Nous donnons ici quelques renseignements sur la sélection et la conservation des racines et des plantes destinées à la production de la graine.

A moins que l'on ne fasse tous les ans une rigoureuse sélection de spécimens identiques au type, une grande partie de la récolte s'écarte bientôt du type de la variété. On devra donc choisir avec le plus grand soin des racines d'une bonne forme, d'une grosseur moyenne, typique de la variété, parmi les betteraves, carottes, panais, salsifis et navets; les choux à pomme ferme l'étaient au type, des plants de céleri à tiges fermes, résistant à la maladie, et des bulbes d'oignon fermes et bien conformés. Si l'on prend ces précautions, et si l'on a soin de cultiver les variétés à bonne distance l'une de l'autre pour qu'elles ne se croisent pas entre elles, on devrait n'avoir aucune peine à obtenir au Canada des graines égales en pureté aux graines importées, comme elles le sont sous d'autres rapports.

Le mode d'hivernement des légumes porte graines varie dans les différentes parties du Canada, mais dans la plupart des endroits, il est nécessaire de leur donner quelque protection. Il vaut mieux les mettre dans une cave à l'épreuve des gelées. Mais si l'on n'a pas de bonne cave, on peut conserver les légumes en plein air, en grandes et petites quantités, à l'exception des oignons qui demandent d'être conservés dans un lieu frais, où il n'y a que peu ou point de gelée.

**Choux.** — Une des méthodes les plus simples et les plus sûres à Ottawa est de mettre les choux côte à côte, têtes en haut, dans une tranchée ou une fosse en laissant le sommet des pommes à environ six pouces au-dessous du niveau du sol; on remplit la tranchée avec de la terre jusqu'au bas de la pomme. On dispose par dessus ces pommes environ un pied de paille et dès que les froids rigoureux arrivent, on met de six à huit pouces de terre par-dessus la paille. Les feuilles des arbres feront sans doute tout aussi bien que de la paille. Dans les districts où les hivers ne sont pas très rigoureux ou dans ceux où l'on peut compter sur une couche épaisse de neige, on peut simplement mettre les choux en jauge, les pommes au dessus de terre, et recouvrir ces pommes de feuilles ou de paille, juste avant les grosses gelées. On ne doit, pour commencer, mettre qu'une couverture légère, pour empêcher l'échauffement et la pourriture; plus tard on met une couche plus forte lorsque le temps devient plus froid.

**Céleri.** — La méthode suivante, employée pour l'hivernement du céleri, a donné de bons résultats à Ottawa. On met les plants dans une tranchée assez profonde pour que les sommets des tiges soient à affaiblissement du sol. Les plants sont placés assez serrés dans la tranchée mais les rangs sont séparés l'un de l'autre par de la terre. Avant les gelées rigoureuses, on

recouvre les plants d'une couche épaisse de paille et lorsque les froids arrivent, on ajoute environ quinze pouces de terre. En 1917, presque tous les plants avaient encore le cœur en bon état au sortir de l'hiver, c'est là tout ce qu'il faut pour que l'on obtienne de bonnes récoltes de graines.

**B. betteraves, carottes, panais, salsifis et navets.** — En récoltant ces plantes, on doit rogner les tiges jusqu'à deux pouces du bout du spécimen, laissant ainsi la tige centrale. Cela vaut mieux que de rogner les feuilles à ras la racine. La conservation en fosse ou en cave est un bon moyen pour la plupart des légumes. Voici la manière de faire une fosse qui nous a permis de bien conserver les racines à Ottawa: On creuse un trou de la grandeur nécessaire et de six pouces de profondeur, dans un endroit bien égoutté. On pose sur la terre au fond du trou des perches que l'on recouvre de planches de façon à laisser un espace d'environ cinq pouces sous les planches. On creuse à six pieds de la fosse un puits perdu de trois pieds de profondeur. On relie ce trou à l'espace d'air sous la fosse au moyen d'un tuyau en forme d'aube renversée, pour donner à l'air une chance de circuler et pour égoutter toute l'eau qui pourrait s'infiltrer. On met les racines en sacs pour mieux les séparer, mais cela n'est pas toujours nécessaire, et on les empile trois rangées de hauteur, en finissant en pointe. On recouvre la fosse d'un toit en pointe, fait avec des planches, assez élevé au dessus des sacs pour laisser un espace d'environ 15 pouces que l'on remplit de paille. Par dessus le toit on met une légère couverture de paille puis quinze pouces de terre. On laisse au centre du toit un trou ventilation de neuf pouces carrés. Avant les dures gelées, on recouvre de paille et on le recouvre de planches et de douze pouces de terre. On fera bien d'attacher pour mettre cette couverture de terre que les froids aient pris pour tout de bon; on évitera ainsi le danger de l'échauffement. Pendant l'hiver, on fera bien de prendre de temps à autre la température à l'intérieur des fosses si celles-ci sont grandes.

Dans bien des endroits on peut laisser les panais en terre tout l'hiver et les transplanter au printemps. On obtient ainsi de meilleurs résultats que s'ils étaient mis en fosse car les panais sont très rustiques.

### Les Domestiques

Nous sommes obligés de nous faire servir... Chacun a recours à des domestiques. La famille qui jouit d'une position modeste se contente de la petite bonne à tout faire: celle dont la fortune est considérable possède un nombreux personnel. De tous les côtés s'élèvent des plaintes contre les serviteurs, il est certain que de trouver des gens dévoués, appliqués à leurs devoirs, est fort difficile.

Sommes nous souvent trop exigeants? Je le crois... Les domestiques appartiennent à une classe de la société où ils ont reçu peu d'éducation, il n'y a donc pas lieu de s'étonner si leur caractère laisse à désirer, s'ils sont brusques, ne sachant pas cacher leurs impressions: on souffre souvent des rapports que l'on est obligé d'avoir avec eux.

Quand on prend une personne à son service il faut exiger comme condition absolue une parfaite pro-

bité de bonnes mœurs.

On peut excuser une réponse impolie, un travail mal accompli, jamais une infraction à l'honnêteté. Quand on prend un domestique il faut s'enquérir en détails de la manière dont il pourra s'acquitter de sa charge.

Pour un cocher ou un chauffeur: sait-il bien conduire? Il faut que sa sobriété soit parfaite. Un cocher ou chauffeur qui s'enivre peut être la cause d'affreux accidents.

Un valet de chambre doit connaître à fond l'entretien des appartements, le service de table.

La femme de chambre doit bien coudre, bien repasser, souvent on exige qu'elle sache faire les robes, coiffer, etc. Dans les intérieurs où l'on a pas de valet de chambre, elle entretient l'appartement et sert à table.

Pour la cuisinière on demande beaucoup de qualités: une propreté irréprochable, un grand savoir-faire dans l'art culinaire, l'économie, l'exactitude aux heures de repas, etc.

Une maison peut être tenue avec un ordre parfait quand la maîtresse de maison est entendue et vieille à ce que chaque domestique accomplisse la tâche qui lui est prescrite.

Lorsqu'un domestique entre à notre service, il faut l'initier à ce qu'il aura à faire et exiger qu'il suive les ordres reçus... On s'appliquera à donner ceux-ci d'une façon claire, succincte... Ne surchargez pas trop les serviteurs. Quand ils ont plus de travail qu'ils n'en peuvent faire, ils prennent l'habitude d'exécuter chaque besogne d'une façon négligée: c'est tout ce qu'il y a de pire pour la bonne tenue du ménage.

Je me suis toujours très bien trouvé de donner aux domestiques à leur entrée chez moi, un règlement écrit pour le travail. Celui-ci leur

sert de guide, il leur indique la marche à suivre...

Ayez les domestiques, mesdames, je vous recommanderai la bonté, l'indulgence, sachez excuser de légers manquements, intéressez-vous à leur bien-être... Qu'ils soient bien couchés, bien nourris... autant que possible, heureux chez vous.

Laissez leur toujours parfaite liberté pour vaquer à leurs devoirs légitimes. Ne soyez jamais familières avec eux; ne leur permettez pas de s'immiscer dans vos affaires de famille: on se repent toujours, tôt ou tard, de l'intimité avec ses inférieurs.

Je ne permettrai, mesdames, de vous répéter ces mots sur la "Femme forte": "des le lendemain elle a parcouru les sentiers de sa maison et distribué le travail à ses serviteurs."

Quand elle jouit d'une bonne santé et quelle n'en est pas légitimement empêchée, une maîtresse de maison agira bien de se lever tôt pour se rendre compte que tous ceux qui sont sous ses ordres sont à leurs diverses besognes...

Dans sa visite à la "cuisine" elle verra à utiliser les dessertes de la veille, et à organiser les repas du jour; elle distribuera les provisions nécessaires...

A la lingerie, elle fera une visite détaillée du linge à raccomoder ou à confectionner, etc.

Ainsi la femme de chambre ne perdra pas son temps en ne sachant d'avance quel travail entreprendra...

En distribuant avec méthode et intelligence la besogne à accomplir, une maîtresse de maison se ménage pour elle-même de longues heures de liberté. Elle ne sera interrompue par aucun serviteur importun dans ses divers devoirs de société, quand elle lit, écrit ou fait de la musique.

Baronne de MENIER.



**S. LAPORTE**  
PHOTOGAPHE  
Seul agent pour le Madawaska de la  
CANADIAN KODAK CO.

Kodak Autographique qui donne l'histoire de toutes vos poses  
Poudre à développer. Pellicules ou Films  
Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les  
Amateurs

Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

### AGRANDISSEMENT

Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

Votre commande par la maille sera l'objet de notre meilleure attention

**S. LAPORTE, Photographe,**

EDMUNDSTON, N. B.

## CALCO CULTIVATEURS

### LISEZ BIEN CECI

Les départements d'agriculture recommandent fortement l'emploi du carbonate de calcium sur les terres: Parce qu'il contribue à l'assimilation de l'azote, Parce qu'il active la préparation des éléments essentiels aux plantes, Parce qu'il réchauffe le sol et en corrige l'acidité, Parce qu'il améliore la texture des terres fortes et argileuses, Le carbonate de calcium seul peut faire toutes ces choses.

### EXTRAIT D'ANALYSE CHIMIQUE:

Carbonate de Calcium	98.41%
Insoluble dans l'acide (sable, argile)	.66%
Oxyde de fer et alumine	.80%
Carbonate de magnésium	.13%
	100.00%

### PHYSIQUE:

Quantité passant le tatis de 100 mailles au pouce.....99.59%

(Demandez notre livret d'explications)

**JOSEPH TETU, Edmundston, N. B.**

**CALCO CALCO**

## Here is a very neat and Smart Style

but for a correct idea of Our Style Offering you ought to see our Full Display of models



J.L. TAYLOR & CO.  
NEW YORK - CHICAGO

We have every style in vogue, together with a wealth of beautiful fabrics that in sure to appeal to you, no matter what your taste may be.

Ordering your Clothes to Measure will compensate you in many ways in return for the time consumed in having them specially cut and made for you.

Popular Prices

**D. A. Bouchard & Co.**  
MADAWASKA, MAINE.

### A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence; secouez-la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de nous vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

### Timber Sale

The lands which were advertised for sale on the 5th of September, 1918, and postponed, will now be held at the Crown Land Office, Fredericton, on THURSDAY, the 11th day of October, 1918, commencing at 12 o'clock noon with the following conditions, viz: Berths to be sold on a straight stumpage bid rate per thousand superficial feet, the upset rate of which will be announced at the time away the merchantable lumber as advertised for the term ending August 31st, 1919. Ten per cent of the bid stumpage price on the estimated quantity of merchantable lumber standing on the berth to be paid as each berth is sold. The lands to be sold embrace in all about four hundred square miles as advertised in the Royal Gazette September 5th, 1918. For further particulars, printed estimates of the timber on each block, plans, etc., apply to the Deputy Minister, Crown Land Office, Fredericton, N. B. R. A. SMITH, Minister of Lands and Mines, Crown Land Office, Fredericton, N. B., September 11th, 1918.



### CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 30 septembre 1918

Express: Arr. Connors N. B. 12.50 p. m. Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m.  
Mixte: Arr. Edmundston, Jc. 4.54 p. m. Dép. Edmundston, Jc. 8.15 a. m.  
Express: Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m. Dép. Connors N. B. 3.10 p. m.  
Mixte: Arr. Riv. du Loup 10.20 p. m.  
Service quotidien excepté les dimanches. Correspondance à Edmundston Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Fredericton et St-Jean N. B., Honiton, Presque Isle, Carleton Place, etc. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry. Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à A. NADEAU, Agent général Fret et Passagers.

### FOR SALE

Mill buildings — Property of Kennedy Island Mill Co., Ltd situated at Crockett, N. B., Parish of St-Francis (two miles above Clair, N. B. on St John River. Apply T. J. CROCKETT, Rivière du Loup, P. Q.

M. Jean Baptiste Michaud, notre magistrat de police a démissionné son bureau au palais de justice. Il s'occupe aussi d'assurance contre le feu et il est agent pour la "Merchants Casualty Company" assurance contre les maladies et les accidents.